

Déchets d'Équipements Electriques et Electroniques

Eco-systèmes dresse le bilan de 5 années d'engagement en faveur du réemploi et de la réutilisation avec ses partenaires

Emmaüs et Envie

Fortement engagé en faveur du réemploi et de la réutilisation, considérés comme un axe de prévention des déchets, Eco-systèmes travaille depuis sa création avec les réseaux Emmaüs France et Envie, deux acteurs majeurs de l'économie sociale et solidaire. Après plus de 5 années de partenariat, Eco-systèmes fait le point sur les derniers résultats de sa politique dans ce domaine et sur l'implication des acteurs de l'économie sociale et solidaire dans la filière des Déchets d'Équipements Electriques et Electroniques (DEEE).

Réemploi et réutilisation: favoriser la deuxième vie des appareils

Remettre en état de marche un appareil usagé en vue de la revente sur le marché de l'occasion constitue une étape importante dans la vie d'un produit, puisqu'elle repousse sa fin de vie. C'est pourquoi en 2010, Eco-systèmes a versé 5,5 millions d'euros à l'économie sociale et solidaire. Ce montant englobe un soutien financier à la tonne de DEEE remis à Eco-systèmes, ainsi qu'un soutien aux actions d'information et de professionnalisation menées par les réseaux solidaires. Parmi eux figurent les structures nationales que sont Emmaüs et Envie, mais aussi des réseaux locaux de réemploi comme Les Restaurants du Cœur, AEPI, Bel Occas et Blan'cass, sans oublier les trente déchèteries des collectivités locales partenaires qui approvisionnent un réseau de ressourceries. D'une manière générale, Eco-systèmes travaille avec ses partenaires à améliorer la qualité du réemploi et de la réutilisation ainsi qu'à la professionnalisation de cette activité. Plus de 45 000 tonnes ont été confiées à ces acteurs, soit 15% du gisement total collecté par Eco-systèmes, ce qui a permis au final de **remettre en état 428 000 appareils en 2010.**

- **Emmaüs France : une collecte en progression**

Partenaire d'Eco-systèmes depuis novembre 2005, Emmaüs France réemploie les équipements électriques et électroniques issus des dons des habitants et remet à la filière les appareils qu'il n'a pas pu réemployer. En 2010, 24 000 tonnes ont été collectées, principalement grâce aux **dons des consommateurs à Emmaüs, qui ont progressé de 12%.**

Au total, l'année dernière, 2 972 tonnes de DEEE ont ainsi été réemployées par Emmaüs, soit l'équivalent de **368 000 appareils** (tous flux confondus : petits appareils, gros électroménager, etc.). L'activité de collecte et de réemploi d'Emmaüs a représenté 1100 équivalents temps pleins.



Par ailleurs, dans le cadre de leur convention commune, Eco-systèmes et Emmaüs France mènent conjointement des actions de communication au quotidien, afin de sensibiliser les particuliers aux sujets du don et du réemploi des appareils usagés. En 2010, Eco-systèmes et Emmaüs ont notamment testé une opération événementielle visant à collecter des jouets à l'aube des fêtes d'années. Objectif de cette opération? Donner une seconde vie aux jouets électriques et électroniques

collectés grâce au *réemploi* dans le cas des appareils réutilisables, ou à travers le *recyclage* dans le cas des appareils hors d'usage.

Envie : un nouveau pas vers la professionnalisation

Partenaire d'Eco-systèmes depuis janvier 2006, le réseau Envie réutilise le gros électroménager collecté par les distributeurs. Ainsi, en 2010, 20 783 tonnes d'appareils de gros électroménager collectés par les distributeurs ont été confiés à Envie en vue de réutilisation, soit 24 % du tonnage de ces appareils collectés par les distributeurs.



Acteur majeur de la rénovation d'électroménager, Envie a par ailleurs fait un pas important vers la professionnalisation de ses activités en finalisant en 2010 la mise au point de **guides interactifs**, avec le soutien financier d'Eco-systèmes. Véritable levier pour l'insertion des salariés, ces guides - disponibles sur PC avec écrans tactiles - permettent de former les opérateurs à la réparation des équipements électriques et électroniques, et notamment des appareils de lavage, de froid et de cuisson et à l'utilisation d'équipements innovants dans le secteur

de la réparation.

Ainsi, Envie a réutilisé l'année dernière plus de 2620 tonnes de DEEE, soit l'équivalent de 60 600 appareils de gros électroménager. Cette activité a représenté 900 emplois d'insertion.

Une charte de réemploi pour les téléphones portables

En collaboration avec les fabricants, distributeurs et opérateurs de téléphonie mobile, Eco-systèmes a réalisé une Charte Réemploi applicable aux téléphones mobiles. Cette charte propose des bonnes pratiques pour les opérations de réemploi des téléphones mobiles, notamment sur des questions de qualité et de traçabilité des téléphones réemployés. Un cahier des charges technique veille à la qualité et la fonctionnalité des appareils revendus : il inclut l'effacement des données personnelles et une série de tests de fonctionnement des mobiles (appel, réception, clavier, appareil photo, etc.). La traçabilité est garantie par un reporting précis des quantités collectées et revendues.

Cette charte a été proposée à tous les distributeurs de téléphones en contrat avec Eco-systèmes qui offrent à leurs clients un service de rachat de mobiles usagés ; elle s'applique aux partenaires de l'Economie Sociale et Solidaire d'Eco-systèmes. Dans ce cadre, Eco-systèmes a établi un partenariat avec les Ateliers du Bocage (ADB), entreprise d'insertion du mouvement Emmaüs, pour le réemploi des mobiles collectés séparément..



«A l'issue de ces cinq années de collaboration, Eco-systèmes se félicite de son engagement en faveur de l'économie sociale et solidaire et considère comme une chance de pouvoir s'appuyer sur les réseaux Emmaüs France et Envie. Ensemble, nous sommes parvenus à mettre en œuvre une filière du réemploi éthique et efficace d'un double point de vue : social, avec la préservation d'emplois d'insertion, et environnemental, en prolongeant la durée de vie des appareils et diminuant ainsi le volume de déchets à traiter », commente **Christian Brabant, Directeur Général d'Eco-systèmes**.

«Par ce partenariat entre Eco-systèmes et l'Economie Solidaire, pour la 1ère fois, une filière environnementale se construisait dans une optique de prise en compte réciproque des spécificités et de relation gagnant/ gagnant ; 5 ans après sa mise en œuvre, nous ne pouvons que constater que les objectifs ont été remplis : l'activité fondamentale pour Emmaüs de récupération et de valorisation des Equipements Electriques et Electroniques a pu être préservée et développée, des postes de travail pérennisés et créés, des axes de progrès en matière de formation et de savoir faire de réemploi ont été mis en œuvre. C'est un bel exemple de collaboration entre l'Economie solidaire et l'économie classique, au service d'objectifs sociaux, économiques et environnementaux », déclare **Valérie Fayard, Déléguée Générale Adjointe d'Emmaüs France**.

« Le Réseau Envie, acteur de l'insertion professionnelle et créateur de compétences transverses a pu développer ses missions grâce au soutien permanent d'Eco-systèmes.

Dès 2006, Eco-systèmes a fait confiance à Envie en lui attribuant des activités de rénovation, de collecte, de dépollution et de traitement des DEEE. Ensemble, nous avons ainsi contribué à la création d'emplois d'insertion sur des zones fortement touchées par l'exclusion et le chômage. Avec la mise en place conjointe d'actions de professionnalisation telles que récemment les guides de réemploi interactifs, Eco-systèmes apporte une nouvelle fois son concours pour favoriser la rénovation et prolonger la durée de vie des produits. Ces nouveaux guides constituent aussi un tremplin pour accroître la qualification professionnelle, gage d'une meilleure probabilité d'accès à l'emploi. Nous pouvons nous féliciter de cette collaboration sans faille avec Eco-systèmes car nous contribuons ainsi au développement durable pour du travail durable. Ensemble, nous sommes convaincus que demain nous irons encore plus loin pour développer les opportunités d'activités et d'emplois locaux » commente **Laurence Lavens-Guyot, Déléguée Générale de la Fédération Envie.**

A propos d'Eco-systèmes

En tant qu'éco-organisme agréé par les Pouvoirs Publics, Eco-systèmes a pour vocation d'organiser la collecte, la dépollution et le recyclage des déchets d'équipements électriques et électroniques (DEEE). Pour mener à bien sa mission d'intérêt général, Eco-systèmes travaille avec un réseau de partenaires de la collecte (distributeurs, collectivités locales, acteurs de l'économie sociale et solidaire tels que Emmaüs ou Envie) et un réseau de prestataires de logistique (transport) et de traitement des DEEE. Eco-systèmes est une entreprise à but non lucratif créée par 35 producteurs et distributeurs d'appareils électriques et électroniques.

En savoir + www.eco-systemes.fr et www.collectons.org

Contacts presse

OXYGEN

Ophélie Surini / Aurélie Jeanne

Tél. 01 41 11 37 83 - Email : ophelie@oxygen-rp.com